

Projet de programmation des travaux 2024 de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Ministériel « Travail-Emploi »

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail doit être dédiée aux sujets de santé et de sécurité, elle se doit également d'appliquer les dispositions non abrogées relevant du décret n°82-453 du décret du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

La formation spécialisée exerce ses attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au nom du comité social d'administration auquel elle est rattachée.

La santé, la sécurité et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail au sein du Ministère du travail sont des enjeux essentiels de la politique des ressources humaines et des relations sociales, avec l'objectif de développer la culture de prévention.

Les actions à conduire à cette fin doivent permettre de favoriser le bien être de chacun tout au long de la vie professionnelle en contribuant à renforcer l'efficacité et la production des services.

I. La méthodologie

La programmation des travaux est évolutive en fonction des sujets d'actualité impactant les conditions de travail des agents du ministère du travail.

Des groupes de travail spécifiques à certaines thématiques de la programmation des travaux pourront être constitués selon des modalités prévues par le règlement intérieur du comité social d'administration.

II. Les travaux identifiés

<u>Travaux à conduire</u>	<u>Pour</u>	<u>GT</u> <u>prépa.</u> (Oui/ Non - dates à préciser)	<u>1^{ère} FS</u> Le 21 mars	<u>2^{ème} FS</u> Le 20 juin	<u>3^{ème} FS</u> Le 12 décembre
Approbation des PV	CONSULTATION	Non	Pour chaque instance		
Présentation de la cartographie des acteurs de la prévention et des ISST	INFORMATION				
Présentation du PAPRI Pact 2024	CONSULTATION		X		
Point d'étape relatif aux Jeux Olympiques et Paralympiques	INFORMATION		X	X	X
Présentation du bilan relatif à la cellule de veille ministérielle	ECHANGE ET DEBAT	Oui (date à préciser)			
Présentation du bilan 2023 de la mise en œuvre du dispositif de signalement en application de l'arrêté du 26 mai 2021	ECHANGE ET DEBAT				
Présentation du PAPRI Pact 2025	CONSULTATION				
Présentation du bilan « Qualisocial »	ECHANGE ET DEBAT				
Programmation des travaux 2025	CONSULTATION				

III. Les propositions de groupes de travail et négociations identifiées

<u>Thématiques identifiées</u>	<u>Echéances</u>
PAPRI Pact	